

Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250528-23-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 03/06/2025
Date de réception préfecture : 03/06/2025

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MERCREDI 28 MAI 2025

N° 23-2025

Objet: Mise à disposition, installation, entretien, maintenance et exploitation de mobiliers urbains de communication publicitaire - Avenant N° 3 au marché public N° 10/01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire N° 12-2018 en date du 21 mars 2018 relative à l'avenant N° 1,

Vu la délibération du Conseil communautaire N° 10-2024 en date du 13 mars 2024 relative à l'avenant N° 2,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Appel d'offres et d'adjudication » réunie le 19 mai 2025,

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant la nécessité pour la Communauté de communes de l'Orée de la Brie de prolonger le marché public, objet de la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Article 1^{er} : Approuve les termes de l'avenant N° 3 au marché public de mise à disposition, d'installation, d'entretien, de maintenance et d'exploitation de mobiliers urbains de communication publicitaire.

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant N° 3 et les actes complémentaires nécessaires à son exécution.

Article 3 : Précise que les clauses du marché qui ne sont pas impactées par l'avenant restent inchangées.

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 02 juin 2025.

Le Président,

Jean LAVIOLETTE



1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 28 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mai à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-deux mai deux mille vingt-cinq s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

Étaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LAFORGE, LOUISE-ADELE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT (*arrivé avant le vote de la délibération N° 23-2025*), DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY (*arrivé avant le vote de la délibération N° 25-2025*).

Étaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.
Madame GIRAUD pouvoir à Monsieur WOFYSY.
Madame LABRUYERE pouvoir à Monsieur VILLAÇA.
Monsieur COLLON pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.
Monsieur SAMANIEGO pouvoir à Monsieur SERGEANT.

Étaient absents excusés : Messieurs CHEVALIER et COULOUMY.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **21** (*jusqu'au vote de la délibération N° 23-2025*) puis **22** (*jusqu'au vote de la délibération N° 25-2025*) puis **23**

Membres excusés et représentés : **4** (*jusqu'au vote de la délibération N° 25-2025*) puis **5**

Membres absents non représentés : **5** (*jusqu'au vote de la délibération N° 23-2025*) puis **4** (*jusqu'au vote de la délibération N° 25-2025*) puis **2**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 02 avril 2025.